



ASSORTIMENT BOIS MIS A DISPOSITION

Définition du bois local

Il n'existe pas de définition claire et simple du terme « local ». Selon le territoire et le contexte auquel il s'applique, il peut s'interpréter de multiples façons. Une définition est celle qui associe le terme local avec l'idée de circuits courts en limitant les intermédiaires entre le producteur et consommateur final. En introduisant une notion géographique, on cherche à distinguer les circuits courts qui peuvent prendre place sur de larges échelles territoriales, des circuits ancrés véritablement dans le territoire, c'est-à-dire des circuits plus « locaux ». Un consensus fait néanmoins l'unanimité : le « local » implique une faible distance kilométrique entre le lieu de production et le lieu de consommation.

Définition du propre bois

La notion de propre bois sous-entend qu'il s'agit du bois issu des forêts appartenant à la collectivité publique. Il existe néanmoins des possibilités d'avoir recours à du bois acheté au sein d'une entité publique servant d'intermédiaire pour gérer l'exploitation forestière sur un territoire local prédéfini. Ce point est néanmoins soumis aux dispositions locales existantes.

Par exemple, en Suisse romande, la société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers, La Forestière commercialise les grumes de ses membres.

Le maître d'ouvrage peut apporter une prestation propre en fournissant ses propres matières premières telles que le bois. Il peut donc prescrire dans l'appel d'offres que l'adjudicataire devra utiliser le bois mis à sa disposition. En outre, des scénarios de substitution devraient être élaborés pour le cas où il ne serait pas possible de mettre à disposition du bois dans la quantité, la qualité ou les délais voulus.

Quand intégrer la volonté de fourniture de son propre bois ?

Concevoir dès les premières esquisses un projet en bois, c'est mettre toutes les chances de son côté pour que la réalisation soit à la fois économique et fonctionnelle. Les spécificités du bois sont prises en compte en même temps que le projet trouve sa forme définitive. Des considérations, liées par exemple aux exigences de préfabrication, peuvent être intégrées très tôt. Si une variante bois est proposée en projet sans volonté initiale du maître d'ouvrage de fournir son propre bois, il est tout à fait possible d'intégrer cette démarche avant la finalisation de la soumission. A ce stade on doit néanmoins évaluer efficacement les délais raisonnables et fixer des objectifs adaptés.

A l'inverse, étudier une variante bois à fortiori en bois local, alors que le projet est déjà abouti et ne comporte pas de bois, génère plus difficilement une solution convaincante et bon marché.

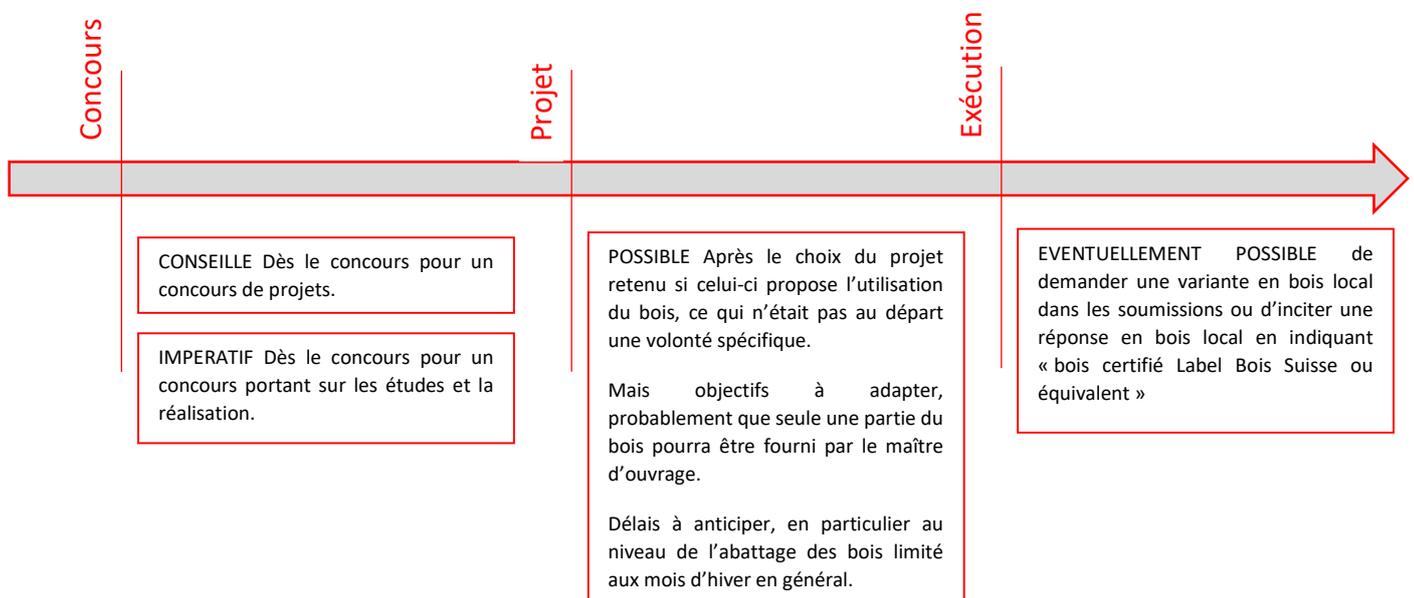


Figure 1 A quel moment du projet faut-il exprimer sa volonté d'utiliser son propre bois ou du bois local

La ressource forestière locale

En Suisse, environ 30% du territoire est couvert de forêts composées d'environ 130 essences d'arbres et arbustes. L'épicéa, issu de la famille des pins, est de loin l'essence la plus répandue. Il représente plus d'un tiers des arbres. Le hêtre et le sapin occupent respectivement la deuxième et la troisième place. Vous trouvez, ci-après, un bref descriptif des principales essences de Suisse.

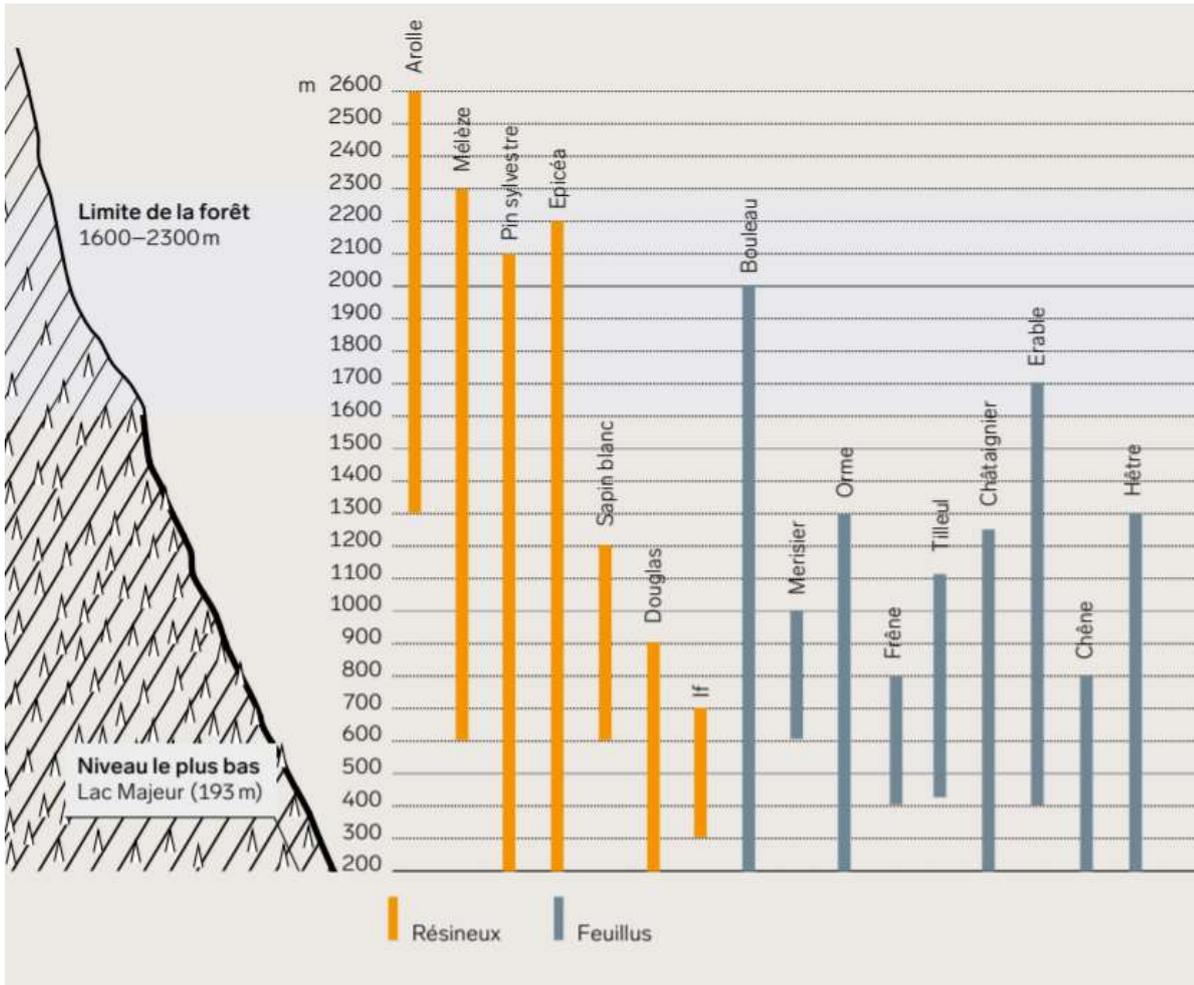


Figure 2 Source: Lignum- Flyer conso Label BoisSuisse

L'utilisation du bois local et à fortiori le propre bois sous-entend une connaissance de la ressource forestière locale et de la correspondance avec les possibilités de transformation pour les usages. En suivant nous répertorions les usages courants en construction mais il existe plus d'informations pour l'ensemble des essences locales sur le site www.holz-bois-legno.ch:

<https://www.holz-bois-legno.ch/fr/vivre-avec-le-bois/la-foret-suisse/essences-de-bois-suisse>

Usages courants	Epicéa	Pin Sylvestre	Sapin blanc	Douglas	Mélèze	Hêtre	Chêne	Châtaignier
Ossature	●	●	●	-	-	-	-	-
Charpente	●	●	●	●	●	-	●	●
Façade	●	-	●	●	●	-	●	●
Terrasse	-	-	-	-	●	-	●	●
Aménagement intérieur	●	-	●	●	●	-	●	●
Sols	-	●	-	●	●	●	●	●
Menuiseries	●	●	-	●	●	-	-	●

Douglas

Conifère à croissance rapide avec un bois résistant, homogène et pauvre en nœuds.

Lames de façade et des terrasses en bois. Bois de structure pièces de bois massif et de bois reconstitué ou abouté.

Epicéa

L'essence d'arbre la plus répandue en Suisse (35%). Bois de construction traditionnel car toutes les caractéristiques pour le triage et le dimensionnement sont connues.

Bois de structure, revêtements intérieurs, portes et fenêtres. Voir lames pour l'habillage de façades.

Pin sylvestre

Bois de construction polyvalent pour l'intérieur et l'extérieur, mobilier (massif ou plaqué),

Bois de structure, planchers, boiseries, cadres de fenêtres, boîtiers, poteaux, laine de bois, panneaux MDF et de particules, palettes.

Mélèze

Bois possédant une bonne durabilité naturelle. Très apprécié en extérieur.

Bois de structure, cadres de fenêtres, revêtements de façade et bardeaux.

Sapin blanc ABIES ALBA

Contrairement à d'autres conifères, le sapin blanc n'a pas de poches de résine. Imprégnable en autoclave il peut être utilisé à l'extérieur.

Imprégné en revêtements de façade, les mâts en bois, les parois antibruit et les poteaux de clôture. Cellulose pour la fabrication de papier.

Hêtre

Le feuillu le plus répandu en Suisse (18%). Il est malheureusement encore trop souvent utilisé directement comme bois de chauffage. Le lamellé-collé de hêtre peut dans certains cas substituer des poutres en acier ou des poteaux en béton armé.

Contreplaqué, des meubles, des parquets, des escaliers, des panneaux MDF et de particules. Utilisation en lamellé collé en augmentation.

Chêne pédonculé

Bois dur et résistant pour des applications avec d'importantes contraintes statiques ou soumises aux intempéries. Belle texture et couleur brune. Idéal pour placages, meubles tels que tables en bois massif, douves de tonneaux.

Bois de structure, poteaux, seuils, escaliers, parquets

Châtaignier

L'arbre le plus répandu dans le Tessin. Bois extrêmement résistant. Belle couleur foncée, utilisation similaire à celle du chêne. Contient des tanins solubles.

Similaires aux applications du chêne. Poutres lamellé-collé fabriquées au Tessin, terrasses en bois,

Exemple d'assortiment mis à disposition (liste à annexer à l'appel d'offres)

Pour pouvoir comparer les prix des entreprises soumissionnaires, il convient d'établir de façon précise les modalités d'évaluation. A ce titre nous recommandons l'utilisation d'un formulaire permettant au soumissionnaire d'indiquer une moins-value liée à la fourniture sur leur prix de base (selon listing uniformisé pour toutes les entreprises soumissionnaires). Cette méthodologie est particulièrement recommandée en cas de fourniture de bois brut sous forme de grumes car elle permet de comparer efficacement les prix de plusieurs entreprises qui ne choisissent pas les mêmes produits fournis (grumes ou produits semi-finis) pour la réalisation du projet ou qui ne comptabilisent pas le même rendement (selon les scieries).

Dans le cas très particulier du concours en entreprise générale, les soumissionnaires préciseront au moyen du formulaire R13 Bois « Utilisation intensive et rationnelle du bois » les applications par CFC, qualités et quantités mises en œuvre dans leur projet, ainsi que le prix de fourniture qu'ils ont intégrés dans leur prix de base, et qu'ils seront prêts à accorder en moins-value si la fourniture est assurée par le MO selon sa liste d'assortiment. Ils préciseront également pour chaque position, la part qui peut être fournie par le MO selon ces conditions.

La mise à disposition d'un assortiment de bois disponible permet dans tous les cas d'obtenir des réponses aux appels d'offre conforme aux attentes. Il s'agit en effet de compléter les informations nécessaires aux entreprises pour répondre à l'appel d'offre en toute connaissance de causes.

Selon le niveau de transformation des produits bois mis à disposition, la liste d'assortiment comportera plusieurs niveaux d'informations.

Exemple

Niveau 0 : Bois fourni sous forme de grumes sans transformations

Ref	Essence	Type	Dimension	Nombre dispo	Longueur brute grume	Lieu de stockage
G01	Sapin	Grume en billon qualité B	Diamètre min. au petit bout : 16 cm, max. en tête 68 cm	50	5 mètres	1052, Le Mont
G02	Epicéa	Grume en billon qualité B	Diamètre min. au petit bout : 16 cm, max. en tête 68 cm	50	5 mètres	1052, Le Mont
G03	Chêne	Grume en billon qualité B	Diamètre min. au petit bout : 16 cm, max. en tête 68 cm	50	5 mètres	1052, Le Mont

Niveau 01 : Produits bois semi-finis de type lamelles ou bois d'ossature

Ref	Essence	Type	Qualité / Classe	Dimension brute séchée	Nombre dispo	Longueur brute	Informations complémentaires
200	Epicéa	Madriers, épicea	qualité C24, qualité visible	Section 160/160	10	6 m	Type de coupe : cœur fendu, Teneur en eau : 12% +/- 2%
201	Epicéa	Bois massif d'ossature, épicea (évt. sapin)	qualité C24	Section 60/200 mm	50	5 m	Type de coupe : vive arrête, cœur fendu, brut de scie, Teneur en eau : 10% +/- 2%
300	Epicéa	Lames pour bois lamellé-collé, panneaux CLT, épicea ou sapin	Qualité C24, qualité visible	Section 46/255 mm	300	5 m	Angles vifs, brut de scie, Teneur en eau : 10% +/- 2%,
400	Sapin	Voligeage sapin,	qualité CR II	27x120 mm	200	4	Teneur en eau : 15% +/- 2%

Critères spécifiques de qualité selon cahier des charges

Niveau 02 : Produits bois finis

Ref	Essence	Type	Qualité / Classe	Dimension	Nombre dispo	Longueur brute	Informations complémentaires
100	Frêne	Membrures treillis Diagonales treillis	D30 D30	240 x 400 mm 220 x 320 xx	52 26	6 m 4.5 m	Teneur en eau : 12% +/- 2%
200	Sapin	Pannes chevrons Poteaux	GI24h GI24h	160x240 mm 180x180 mm	140 14	5 m 6 m	Teneur en eau : 12% +/- 2%
300	Epicéa	Panneau CLT 200	QC24, qualité visible	200x2300	12	6.5 m	Teneur en eau : 10% +/- 2%,

Critères spécifiques de qualité selon cahier des charges